

## SOCIÉTÉ FRANCO-CAMBODGIENNE POUR LA FILATURE DE LA SOIE (1917-1921)

in Roland THOMAS, *L'évolution économique du Cambodge (1900-1940)*, thèse de troisième cycle. Direction : Chesneaux, Boudarel, Hémery. Paris, La Sorbonne, 1975.

[94] Une société anonyme est constituée en décembre 1917. Elle réunit un capital de 160.000 francs réparti en 2.000 actions de 80 francs. Le concours financier du budget général et de l'administration locale lui est assuré. Ce capital paraît insuffisant. Elle installe une filature à vapeur de 50 bassines à Chak-Angré et commence à travailler en août 1918. Les grèges produites sont exportées en France. La main-d'œuvre est fournie « par les femmes autochtones ou tonkinoises des villages malais et cambodgiens de la rive droite du Bassac qui s'adonnent à la sériciculture et au tissage » (brochure, 1924.) Si la citation est ambiguë quant à la nationalité des ouvrières, elle établit qu'une main-d'œuvre spécialisée est disponible ; or la Compagnie Générale des Soies aura des problèmes de main-d'œuvre à partir de 1928.

L'usine ferme en décembre 1918, faute d'approvisionnement.

Selon les normes de la production industrielle, 100 bassines en activité constituent un minimum pour que l'affaire soit rentable [démenti par Émery, de la SFATE\*]. L'usine reprend néanmoins son activité quoique l'approvisionnement soit insuffisant avec un prêt de 60.000 piastres de la Banque de l'Indochine. L'affaire est rachetée en 1921 par la Compagnie Générale des Soies de France et d'Indochine qui vient de se constituer sous les auspices de l'Agindo et dont les moyens et les ambitions sont infiniment plus grands.

## LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES SOIES DE FRANCE ET D'INDOCHINE (1921-1930)

Elle est constituée en 1921 par des industriels lyonnais qui possèdent déjà une usine à Saint-Jean-du-Gard. Le capital investi est de 7 millions de francs. Son projet initial est un groupe d'usines près de Phnom-Penh, à Chak-Angré et à Russey-Kéo, de 300 à 400 bassines fournissant 35 tonnes de soie grège par an. Seul le dévidage des cocons est prévu, toute la production est destinée à être utilisée par le groupe fondateur en France.

L'effort financier est sincère et important, l'Administration se doit de l'encourager :

« Le Protectorat a dû envisager un programme d'amélioration séricicole parallèle aux efforts faits par la Société des soies ou tout autre société voulant s'installer au Cambodge. » (Deloche de Campocasso, 1923).

La compagnie et le protectorat passent entre eux un véritable contrat qui prévoit la réalisation d'un très vaste programme :

«... l'établissement, par étapes successives, d'une importante station séricicole et d'une filature comportant 2.400 bassines à vapeur » (brochure, 1924).

#### LES CONDITIONS FAITES A LA COMPAGNIE.

[95] La Compagnie générale des Soies reçoit d'abord une concession 300 ha à Kompong Speu pour y créer une station séricicole et une subvention de 128.100 piastres répartie sur cinq exercices, de 1922 à 1926. 90.000 piastres sont aussi prévues sur les mêmes exercices au titre d'une prime à l'exportation.

Deux millions de francs sont dépensés pour créer immédiatement la filature de Russey-Kéo et assurer à la production locale un débouché certain.

« La population cambodgienne ne se mettrait résolument à la sériciculture que si elle était assurée de vendre ses cocons à un prix rémunérateur ... (Son) zèle séricicole avait été sérieusement ralenti par les expériences malheureuses du passé. »

Le résident Baudoin considère que l'administration est impliquée dans l'entreprise :

« C'est à l'Administration, c'est aux acheteurs de cocons de la production indigène qu'il appartient de pousser le sériciculteur autochtone à corriger d'abord les vices de son élevage, et à perfectionner ce dernier, en lui montrant le profit rapide et certain qu'il tirera de cette double opération. [...]

Le Protectorat s'engage, de plus, à prêter à la compagnie son concours moral pour favoriser la recrutement de la main-d'œuvre nécessaire... et à régler à l'amiable tout différend et toute difficulté pouvant surgir entre elle et la population indigène » (brochure, 1924).

Rarement relations entre autorités coloniales et entrepreneurs privés sont aussi explicites. L'échec du Comptoir Cotonnier de Paris en 1921 incite les investisseurs à la prudence :

« L'Administration, ainsi qu'on voit, a prêté à l'industrie un large concours. Ceci est tout à l'éloge de celui qui a pris cette courageuse initiative sans laquelle aucune société française n'eût risqué ici, dans une affaire nouvelle comme la filature de la soie, les capitaux considérables apportés par la Compagnie générale des Soies » (brochure, 1924).

Les Services agricoles se mobilisent pour une action de propagande d'une ampleur encore jamais vue au Cambodge dans les écoles, dans les pagodes, dans les camps de la Garde indigène. Une légende est écrite en cambodgien et diffusée en même temps qu'une notice qui devra être le "bréviaire" du planteur de mûrier et du magnan.

Rien n'est donc laissé au hasard dans cette entreprise. Les moyens financiers matériels ne manquent pas, l'administration participe avec enthousiasme, les entrepreneurs sont des professionnels, l'activité n'est pas nouvelle au Cambodge, les projets devraient aboutir...

[96]

## ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES USINES (en kg.)

Années	Cocons achetés	Cocons filés	Soie produite	Frisons	Mûraie (ha.)
1922	13.245	13.245	500		
1923	31.088	31.088	1.036		
1924	46.455	46.445	1.434		1.300
1925	86.027	86.027	3.077	2.400	
1926	96.614	96.614	4.152	3.000	1.800
1927	80.400	80.400	3.232	2.400	1.900
1928	118.984	77.978	3.670	2.986	2.270
1929	133.123	153.156	8.360	5.323	2.350
1930*	123.579	100.064	5.113	4.260	1.730

\* Jusqu'au 15 août.

Source : HENRY Y., 1932. p. 438.

L'usine de Chak Angré, cédée par la Société Franco-cambodgienne, recommence à fonctionner en mars 1922. En juin de la même année, 40 bassines sont en service. L'année suivante, l'usine dont la capacité totale est de 100 bassines, travaille à plein rendement. En 1924, l'usine de Russey-Kéo est toujours en construction. Nous n'avons pas de renseignements précis, mais elle ne sera jamais terminée. La Compagnie des Soies ne pourra faire fonctionner que 100 bassines au maximum. Quand l'usine de Chak-Angré sera abandonnée, les bassines seront réinstallées à Russey-Keo.

Malgré la propagande continuelle des Services agricoles, les mûraies ne se sont pas développées suffisamment. La culture n'est pas difficile, mais l'inondation peut submerger l'arbuste et le détruire. C'est ce qui est arrivé en octobre et en novembre 1922, en août 1923 et en septembre 1929. Les achats de l'usine sont alors arrêtés.

L'usine est loin de disposer de la production de tout le Cambodge. Le rapport de 1927 estime que 3/10 seulement des cocons sont vendus à l'usine, soit 75 tonnes donnant environ 3 tonnes de soie grège. Le tissage des *sampots* à partir des fils fournis par l'artisanat local continue en 1927. L'École des Arts cambodgiens contrôle 4.000 sampots. L'usine ne s'est pas imposée.

En 1928, 1929 et 1930, elle connaît des difficultés de main-d'oeuvre. Selon les rapports de 1929 à 1930, « la réussite n'est plus qu'une question de main-d'oeuvre » mais, à ce sujet, l'Administration locale « se trouve assez impuissante », sauf coercition, « mais (c'est un) procédé auquel il est impossible à l'Administration de se prêter. » On a bien pensé au travail forcé ! Pour fonctionner, l'usine réclame de 600 à 800 ouvrières annamites au cambodgiennes. Les rapports font allusion aussi à la main- [97] d'oeuvre des villages des berges qui devrait fournir plus de matière première et répondre aux sollicitations du nouveau marché.

Mais le problème fondamental, celui qui fera fermer les portes de l'usine le 15 août 1930, est le prix d'achat trop faible des cocons. Le rapport de 1927 le reconnaît franchement. À qualité égale, le cocon cambodgien est payé moins cher que les autres. En 1930, la baisse des cours est telle que la vente des cocons de ver à soie « ne permet plus à l'éleveur de réaliser le moindre bénéfice » (rapport, 1931).

L'Administration a été incapable de régler les problèmes de main-d'oeuvre, d'imposer des prix d'achat rémunérateurs pour l'éleveur et d'étendre suffisamment

la culture du mûrier. L'aide financière qu'elle accorde à la Compagnie est constante et élevée : 18 millions de francs entre 1921 et 1930, somme égale au capital engagé.

#### LA SÉRICICULTURE DE 1930 à 1940. — CONCLUSION.

L'usine fermée, l'administration se désintéresse de la sériciculture jusqu'à l'occupation japonaise.

Entre temps, la sériciculture redevient exclusivement une activité familiale qui se maintient ou se continue parce qu'elle s'inscrit dans d'autres circuits d'échanges non perturbés par la colonisation ou la crise :

« Sur le Mékong, où la Compagnie des Soies achetait beaucoup depuis 1922, on ne filait plus guère à domicile que les cocons refusés. En 1931, par suite de la cessation des achats, la filature indigène reprend dans des conditions normales » HENRY Y., 1932, p. 430).

L'intervention de la grande industrie française n'a donc été qu'un épisode sans lendemain. A la différence de tant d'autres pays colonisés, l'artisanat traditionnel — celui de la soie au Cambodge — n'a pas été éliminé par la pénétration de l'économie coloniale. Ni d'ailleurs par la pénétration des tissus de soie artificielle à bon marché (HENRY Y., 1932, p. 449).

L'effort de la Compagnie des Soies répondait à une crise d'approvisionnement du marché français et à l'attirance des facilités coloniales. Il était justifié mais la soie naturelle subissait en même temps la concurrence très vive de la rayonne et les cours s'avaissaient régulièrement. La soie cambodgienne, pour être rentable, devait être achetée bon marché pour amortir les investissements récents. L'argent métal se dévalorisant, les soies chinoises bénéficiaient à l'exportation d'un change favorable et les concurrencer était difficile.

Le paysan des berges n'a plus eu, après 1930, intérêt à développer ses mûraies et ses élevages de vers à soie. D'autres activités lui assuraient une meilleure rémunération : les cultures de maïs, de tabac ou de haricots.

[98] La documentation disponible étant relativement restreinte, beaucoup de questions restent sans réponses précises et en satisfaisantes. Les paysans sont toujours aussi muets.

Mais il semble bien que la sériciculture ne s'est pas développée au Cambodge à l'appel des colons français parce qu'elle n'était pas rentable pour une entreprise capitaliste. Et parce qu'elle existait pour satisfaire les besoins de la société cambodgienne et qu'elle était intégrée à un circuit économique traditionnel.

A moins que l'on admette, comme le découvre *in fine* le rapport de 1939, que

« des raisons d'ordre religieux s'opposent encore à l'élevage du ver à soie. »